



Accord politique pour interdire la pêche électrique dans l'UE en 2021

Strasbourg, 14 févr. 2019 (AFP) -

Les négociateurs du Parlement européen et des Etats membres se sont entendus pour interdire la pêche électrique à partir de l'été 2021, a annoncé mercredi la Commission européenne.

Les deux colégislateurs, chapeautés par l'exécutif européen, réunis dans un "trilogue", ont trouvé un accord pour "introduire une interdiction de l'utilisation de matériel de pêche électrique à partir du 1er juillet 2021", a expliqué la Commission dans un communiqué.

Il est également prévu la possibilité pour les Etats membres d'"interdire ou restreindre" immédiatement cette pratique dans ses eaux territoriales, est-il précisé.

Le texte négocié doit encore être validé par le Parlement réuni en séance plénière et par le Conseil (les 28).

Il y a un an, le Parlement européen avait pris position contre cette pratique de pêche controversée, à l'encontre d'une proposition de la Commission qui voulait supprimer la restriction jusque là appliquée à la pêche électrique dans l'UE, pratiquée à la faveur d'une dérogation accordée à titre expérimentale à 5% de la flotte.

Dans les faits, elle est pratiquée principalement aux Pays-Bas. La France, dont les pêcheurs ont manifesté à plusieurs reprises à ce sujet, avait rapidement apporté sa voix contre la pêche électrique. L'ONG Bloom, à la pointe de la campagne contre la pêche électrique, a salué un changement dans les esprits.

"La négociation ce soir n'a quasiment porté que sur la date de l'interdiction, plus personne ne remettait en cause son principe", a souligné la fondatrice Claire Nouvian, citée dans un communiqué.

"Nous aurions aimé une date plus proche, mais l'avancée demeure historique. Cette pêche barbare n'a plus d'avenir", a réagi sur Twitter l'eurodéputé Younous Omarjee (GUE, gauche radicale).

Bloom a appelé la France à interdire "sans plus attendre la pêche électrique dans ses propres eaux".

"Au gouvernement français de prendre ses responsabilités", a également exorté Isabelle Thomas (groupe social-démocrate). Elle s'est félicitée que 42 licences ne seront pas renouvelées dès cette année mais mis en garde contre les "licences illégales dont il va falloir s'occuper".

m1a/sma

Afp le 14 févr. 19 à 00 05.